



आज के लिये
दो ही प्रकार के सम्मेलन हुए हैं
महाराष्ट्र के सम्मेलन में श्री
मन्मथ प्रसाद

श्री मन्मथ प्रसाद
श्री मन्मथ प्रसाद
श्री मन्मथ प्रसाद

श्री मन्मथ प्रसाद
श्री मन्मथ प्रसाद
श्री मन्मथ प्रसाद

Rapport Annuel exercice 2013

Rapport Annuel exercice 2013



L'ancien siège de la Banque de Tunisie à la rue Jamel ABDEENASSER, ex rue ESSADHKA.

Sommaire

Présentation de la Banque de Tunisie	5	Contrôle interne et gouvernance	31
Répartition du capital et des droits de vote	5	Prévention contre le blanchiment d'argent	34
Conditions d'accès aux assemblées générales.....	6	Le titre Banque de Tunisie en Bourse	35
Composition du Conseil d'Administration.....	7	Développement et modernisation	
Chiffres clés de la Banque de Tunisie	9	de la banque	37
L'environnement économique et financier en		Évolution de l'effectif	37
2013	10	La formation	37
Activités de la Banque de Tunisie	14	Le réseau de la Banque de Tunisie	37
Ressources collectées	14	Evolution prévisionnelle de l'activité	
Les crédits à la clientèle.....	16	en 2014	38
Le portefeuille des titres.....	18	États financiers de la Banque de Tunisie	
La monétique	20	au 31 décembre 2013	41
Résultats de la Banque de Tunisie	21	Rapport de gestion du groupe Banque	
Intérêts et revenus assimilés.....	21	de Tunisie	99
Evolution des commissions bancaires.....	22	Présentation du Groupe Banque	
Le produit net bancaire	23	de Tunisie	100
Les frais généraux.....	24	États financiers consolidés du Groupe	
Le résultat brut d'exploitation.....	25	Banque de Tunisie au 31 décembre 2013 ..	109
Le résultat net de l'exercice	26		
Répartition des bénéfices.....	27		
Renforcement des fonds propres	28		
Normes prudentielles et gestion			
des risques	29		
Ratios réglementaires	29		
Créances classées et provisions.....	29		
Provisions collectives	30		
Division et couverture des risques	31		

PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA BANQUE DE TUNISIE

Dénomination :	BANQUE DE TUNISIE - BT -
Forme juridique :	Société anonyme
Nationalité :	Tunisienne
Siège social :	2, Rue de Turquie - 1001 Tunis
Téléphone :	71 125 500
Fax :	71 125 410
Site Web :	www.bt.com.tn
Date de constitution :	23 Septembre 1884
Durée :	Prorogée au 31 Décembre 2027
Registre du commerce :	B1105941996
Matricule fiscal :	0000 120 H
Capital social :	150.000.000 dinars
Objet social :	Banque Universelle au sens de la loi n° 2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux Etablissements de crédit
Régime fiscal :	Droit Commun

RÉPARTITION DU CAPITAL ET DES DROITS DE VOTE

Au 31 Décembre 2013, le capital social de la Banque est réparti comme suit en actions et en droits de vote :

	Nbre d'actions	Montant en 1000 D	Pourcentage
Actionnaires tunisiens	95 215 597	95 216	63,48%
Personnes physiques	78 061 682	78 062	52,04%
Personnes morales	17 125 595	17 126	11,42%
Personnes morales étatiques et para-étatiques	28 320	28	0,02%
Actionnaires étrangers	54 695 395	54 695	36,46%
Banque Fédérative du Crédit Mutuel	50 277 787	50 278	33,52%
Autres actionnaires étrangers	4 417 608	4 418	2,95%
Divers	89 008	89	0,059%
Total	150 000 000	150 000	100,000%

CONDITIONS D'ACCES AUX ASSEMBLEES

Tout actionnaire désirant prendre part à une Assemblée Générale de la Banque de Tunisie doit retirer une convocation auprès de son intermédiaire ou teneur de compte dépositaire qui doit attester de la propriété de ses actions et les bloquer à cet effet.

Les actionnaires, qui le souhaitent, peuvent se faire représenter à l'assemblée par une autre personne munie d'un mandat spécial à cet effet.



Succursale de la rue de Rome.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est composé de 9 membres, dont deux administrateurs indépendants et un administrateur représentant les intérêts des petits porteurs et ce conformément à la réglementation en vigueur.

A la tenue de l'Assemblée Générale de 2013, le conseil d'administration est ainsi composé :

PRÉSIDENT

M. Mohamed Habib BEN SAAD

ADMINISTRATEURS

M. Michel LUCAS

M. Habib KAMOUN

MME. Henda EL FEKIH

M. Elyès JOUINI

M. Aziz MEBAREK

M. Zouheir KHARRAT

Banque Fédérative du Crédit Mutuel –BFCM– Représentée par M. Thierry DELARUE

Société d'Assurance et de Réassurance –ASTREE– Représentée par M. Abdelmonem KOLSI

COMITES RATTACHES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les comités assistent le conseil dans l'exécution de ses missions notamment la préparation de ses décisions stratégiques et l'accomplissement de son devoir de surveillance..

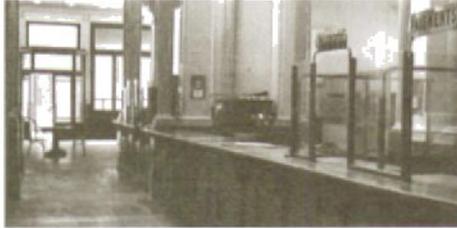
Comité Permanent d'Audit Interne :

Les missions fondamentales du Comité sont :

- Veiller à la mise en place et au bon fonctionnement du système de contrôle interne et de la fiabilité de l'information financière.
- Assurer le suivi et la supervision des activités de contrôle interne.
- Procéder à la proposition de la nomination des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donne un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles.



L'ancien siège de la Banque de Tunisie à l'avenue de France.



Succursale de l'avenue de France.

Comité Exécutif de Crédit :

Le comité exécutif de crédit est chargé notamment d'examiner l'activité de financement de l'établissement. A ce titre, il donne son avis au conseil sur certaines catégories de crédits notamment les crédits de restructuration dont le montant et la durée dépassent des limites fixées par le conseil, les crédits qui entraîneraient un dépassement des engagements par rapport aux seuils fixés, les crédits accordés aux personnes ayant des liens avec l'établissement de crédit au sens de l'article 23 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 et les crédits accordés aux clients classés chez la banque.

Comité des risques :

Le comité des risques a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière, notamment :

- La conception et la mise à jour d'une stratégie de gestion de tous les risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels ;
- L'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques ;
- Le contrôle du respect par la direction générale de la stratégie de gestion des risques arrêtée ;
- L'analyse de l'exposition de la banque à tous les risques (risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel...)
- L'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil des risques de l'établissement ;
- L'étude des risques découlant des décisions stratégiques du conseil ;
- L'approbation des plans de continuité d'activité ;
- La désignation d'un responsable de la structure chargée de la surveillance et le suivi des risques ainsi que de sa rémunération ;
- Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès des établissements de crédit dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 91-24.
- Le comité des risques recommande au conseil des actions correctrices pour une meilleure maîtrise des risques.

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Sur proposition du comité permanent d'audit interne, dans sa réunion du 14 mai 2012 et suite aux entretiens et après discussion avec la Direction Générale, l'AGO du 19 juin 2012 a approuvé la désignation des commissaires aux comptes suivants :

AMC ERNST & YOUNG

Représentée par M. Nouredine HAJJI

MS LOUZIR (DELOITTE)

Représentée par M. Mohamed LOUZIR

LES CHIFFRES CLÉS DE LA BANQUE DE TUNISIE

(Chiffres en Milliers de Dinars)

ACTIVITE	2013	2012	Evolution 2013/2012
Total du Bilan	3 826 349	3 745 405	2,2%
Dépôts clientèle	2 680 214	2 438 012	9,9%
Encours des crédits clientèle au bilan	3 057 252	2 961 616	3,2%
Total concours à l'Economie	3 251 742	3 132 953	3,8%
RESULTATS			
Marge d'Interêt	111 870	99 971	11,9%
Volume des commissions	39 108	36 997	5,7%
Produit Net Bancaire	179 797	161 347	11,4%
Frais Généraux	55 573	51 744	7,4%
Résultat Brut d'Exploitation	119 084	103 590	15,0%
Résultat Net	73 732	63 379	16,3%
FONDS PROPRES			
Fonds propres avant affectation de l'exercice	505 543	471 414	7,2%
Fonds propres après affectation de l'exercice	540 275	505 543	6,9%
RATIOS FINANCIERS			
Rentabilité des fonds propres (ROE)	14,1%	13,0%	
Rentabilité des actifs (ROAA)	1,9%	1,8%	
Coefficient d'exploitation (E GLOBAUX DE GESTION / PNB)	34,3%	36,2%	
Commissions / masse salariale	92,7%	93,9%	
Capitalisation boursière au 31/12	1 395 000	1 350 000	3,3%
RATIOS REGLEMENTAIRES			
Ratio de couverture des risques	20,03%	19,39%	
Ratio de solvabilité (Fonds Propres / Dépôts)	20,16%	20,74%	
Ratio de liquidité	110,28%	103,08%	
EFFECTIF ET NOMBRE D'AGENCES			
Effectif permanent	930	908	2,4%
Nombre d'agences	104	103	1,0%

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE ET FINANCIER

CONJONCTURE INTERNATIONALE

Les politiques monétaires accommodantes dans les principaux pays émergents ont été le principal catalyseur de la poursuite de la reprise de l'économie mondiale, courant l'année 2013, avec un rythme hétérogène entre les pays avancés et les pays émergents.

Un ralentissement de la croissance économique mondiale a été enregistré avec un taux de 3% en 2013 contre 3,1% en 2012.

En corrélation avec le ralentissement de l'activité économique, le volume des échanges mondiaux de biens et services s'est établi au même niveau que celui de l'année précédente, soit un rythme de progression de 2,7%.

Le taux de chômage dans les pays industrialisés a légèrement augmenté pour passer de 8% en 2012 à 8,1% en 2013.

L'évolution de l'inflation dans le monde est demeurée faible sur l'ensemble de l'année 2013, surtout dans les pays avancés, en raison de la fragilité de la reprise économique dans la majorité de ces pays qui affichent toujours des écarts de production très importants, ce qui a exercé moins de pressions aussi bien sur les prix que sur les salaires conjuguée au repli des prix internationaux des produits de base.

Dans ce contexte, la hausse des prix à la consommation est revenue à 1,4% dans les pays développés contre 2,1% en 2012. Aux Etats-Unis, en particulier, le taux d'inflation a été de 1,5% contre 2,1% en 2012, et la même tendance a été observée dans la Zone Euro avec un taux de 1,4% contre 2,5% une année auparavant.

Les marchés des changes internationaux a connu une appréciation du taux de change de l'euro vis-à-vis du dollar pour se stabiliser à 1,38 dollar à fin 2013 contre 1,32 dollar au début de l'année, contrairement au yen japonais qui a connu une nette dépréciation par rapport aux autres principales devises.

Contrairement à l'année précédente, les bourses internationales se sont bien comportées en 2013 surtout dans les pays européens avec une hausse de 26,2% pour le DAX et de 18% pour le CAC 40 en corrélation avec la sortie de l'économie de la Zone Euro d'une phase de récession qui a duré un an et demi .

Il en est de même pour les indices américains (+27,7% pour le Dow Jones et +36,2% pour le Nasdaq) soutenus par le bon comportement de l'économie américaine.

Le fait le plus marquant de l'année sur le marché des actions, est le retour en force des actions japonaises.



Campagne Algérienne à la rue de Rome en 1955.



Succursale de la Banque de Tunisie à la rue de Rome.

Le Nikkei gagne 56% cette année, meilleure performance depuis l'année 1972 soutenu essentiellement par la politique monétaire ultra accommodante de la Banque Centrale du Japon et un marché qui fait le pari d'une sortie du Japon de la spirale déflationniste en place depuis plusieurs années.

CONJONCTURE NATIONALE

La montée du terrorisme, les assassinats politiques combinés avec l'instabilité politique, a aggravé la situation politique et sociale déjà difficile et a poussé l'économie nationale à afficher un taux de croissance de 3% contre 3,6% une année auparavant.

Cette situation, conjuguée avec le virement des indicateurs macroéconomiques dans le rouge, s'est traduite par l'abaissement de la note souveraine du pays par les principales agences de notation.

Agence de notation	note	Signification
Moody's	Ba3	Spéculatif
Standard & Poor's	B	Très spéculatif
Fitch Rating	BB-	Spéculatif

Baisse du taux de chômage pour atteindre 15,3% en 2013 contre 15,7% en 2012.

Malgré cette baisse, le taux de chômage reste élevé touchant 31,9% des diplômés de l'enseignement supérieur.

Les réserves en devises se sont stabilisés à 11 603 MDT à fin 2013 soit l'équivalent de 106

jours d'importations contre 119 jours une année auparavant et ce sous l'effet de l'aggravation du déficit courant, malgré la hausse des recettes touristiques en devises de 1,7% par rapport à l'année 2012 pour atteindre 3 229 MDT.

Le solde des échanges commerciaux a connu une forte décélération des importations (+3,5% contre +13,3% en 2012) et à un degré moindre des exportations (+4,3% contre +5,8%), entraînant une amélioration du taux de couverture de 0,6 % pour atteindre 70,1%.

L'augmentation des prix des produits alimentaires (+1,2%) et des articles d'habillement et chaussures (1,1%), a poussé l'indice des prix à la consommation familiale pour passer de 5,9% en 2012 à 6% en 2013.

Exposées à l'aggravation des problèmes économiques et sociaux préexistants, les autorités ont adopté une politique de relance budgétaire visant à soutenir la croissance économique, le développement régional et la création d'emplois et ce à travers les budgets 2013 initial et complémentaire.

La décélération du rythme de la croissance économique en Tunisie a engendré des recettes fiscales plus faibles que prévues ; alors que les dépenses de l'État ont beaucoup augmenté (+18,15%), du fait essentiellement des hausses de salaire et des recrutements dans la fonction publique.

Le déficit budgétaire devrait se creuser pour atteindre 7,6% du PIB en 2013.



Activité agence de voyage à l'avenue de France.



Succursale de l'avenue de France.

Sur le plan monétaire, La masse monétaire M3 a connu une décélération de son rythme de progression soit un taux de 6,6 à fin 2013 contre 8,4 en 2012 et 9,1 en 2011.

Les concours à l'économie se sont, pour leur part, accrus de 6,8%, soit un rythme bien en deçà de celui enregistré en 2012 (8,8%).

Les créances nettes sur l'Etat ont enregistré une augmentation de 941 MDT pour passer de 1 326 MDT en 2012 à 2 267 MDT en 2013.

Cette évolution s'explique par la hausse de l'encours des bons du trésor en portefeuille des banques de 557 MDT.

L'année 2013 a été également marquée par un resserrement de la liquidité bancaire, ce qui a amené la BCT à baisser le taux de réserves obligatoires de 2% à 1% et a introduit certaines modifications sur l'assiette servant de base de calcul de la réserve.

Les taux moyens sur le marché monétaire passent de 3,98 en Janvier 2013 à 4,75 à la fin de l'exercice 2013.

Par rapport à la fin de l'année 2012 et jusqu'à fin décembre 2013, le dinar a enregistré, sur le marché interbancaire, une dépréciation vis-à-vis de l'euro 9,7%, du dollar américain 5,8% et du dirham marocain 8,8% ; Il s'est apprécié vis-à-vis du yen japonais 15,2%.

Concernant l'activité du marché financier, elle a été marquée par l'enrichissement de la cote de la

Bourse par quatre nouvelles introductions sur le marché principal (City cars, Best Lease, SAH et MPBS) et une autre introduction sur le marché alternatif (SOTEMAIL).

Le nombre des sociétés cotées en Bourse s'est ainsi élevé à 71 unités à fin 2013 (contre 59 sociétés cotées à fin 2012).

S'agissant de l'évolution des cours des valeurs cotées, la tendance du marché a été globalement baissière, au cours du dernier trimestre de l'année 2013, avec une régression des cours de 41 titres cotés

Sur l'ensemble de l'année 2013, 48 valeurs cotées ont affiché un rendement négatif alors que 18 autres valeurs ont réalisé une performance positive.

La part de la participation étrangère dans la capitalisation boursière s'est élevée à 22,04% à fin décembre 2013 (contre 20,51% à fin 2012) compte tenu, notamment, de la consolidation de la part des investisseurs étrangers dans le capital de la Banque de Tunisie (36,5% à fin décembre 2013) suite à la cession de la part du capital confisquée par l'Etat au profit du groupe CIC-BFCM.

En outre, la BVMT a donné son accord pour l'introduction de la société «SOTIPAPIER» sur le marché principal et de «Tawassol Group Holding» et «Manufacture de Sachets et Filets» sur le marché alternatif de la cote.

Aussi, elle a été marquée par l'octroi de l'agrément du Conseil du Marché Financier (CMF) pour la

constitution de trois fonds communs de placement (FCP) de type mixte et d'un autre fonds de type obligataire.

Le volume global des émissions de bons du Trésor s'est élevé à 1 739 MDT (dont 1 574 MDT sous forme de bons du Trésor assimilables) au titre de l'année 2013 contre 1 524 MDT en 2012.

Dans ce cadre, les émissions obligataires ont totalisé 99 MDT au titre de quatre emprunts émis par trois compagnies de leasing et une société de factoring. Les augmentations de capital en numéraire des sociétés ont, pour leur part, totalisé 21 MDT.

Le nombre des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) en activité s'est élevé à 115 unités à fin décembre 2013 suite au démarrage des souscriptions publiques dans le FCP de type mixte «FCP Valeurs quiétude 2018».

Les actifs nets détenus par les OPCVM ont accusé une baisse importante de 316 MDT par rapport à fin septembre pour totaliser 4 569 MDT au terme de l'année 2013.

ACTIVITÉS DE LA BANQUE DE TUNISIE

RESSOURCES COLLECTÉES

Les dépôts de la clientèle

L'encours des dépôts et avoirs de la clientèle de la Banque de Tunisie s'est établi à 2.680.214 mille dinars au 31 Décembre 2013 contre 2.438.012 mille dinars au 31 Décembre 2012, enregistrant une évolution de 9,9%.

DEPÔT COLLECTÉS

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Dépôts à vue	665 098	718 105	793 816	847 393	871 296	2,8%	7,0%
Dépôts d'épargne	484 249	551 586	592 776	667 661	702 667	5,2%	9,8%
Dépôts à terme	503 434	927 101	774 506	386 360	609 203	57,7%	4,9%
Comptes à terme	485 877	905 726	750 202	365 196	587 783	61,0%	4,9%
Bons de caisse	17 557	21 375	24 304	21 164	21 420	1,2%	5,1%
Certificats de dépôts	223 000	202 500	221 500	527 000	481 000	-8,7%	21,2%
Dettes rattachées	15 558	20 148	18 853	9 597	16 048	67,2%	0,8%
TOTAL DEPOTS	1 891 338	2 419 440	2 401 451	2 438 012	2 680 214	9,9%	9,1%

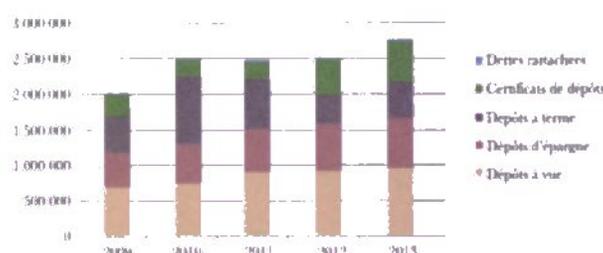
Les dépôts à vue ont atteint 871.296 mille dinars au 31 décembre 2013 contre 847.393 mille dinars au 31 décembre 2012.

Les dépôts à vue ont continué d'occuper une place importante dans l'ensemble des ressources, permettant ainsi à la Banque d'assurer le maintien d'un coût des ressources assez compétitif. Durant les cinq dernières années, les dépôts à vue ont connu une croissance au taux moyen annuel de 7%.

Les dépôts à terme et les certificats de dépôts, destinés essentiellement à une clientèle d'institutionnels, sont passés de 913.360 mille

Dinars au 31 Décembre 2012 à 1.090.203 mille dinars à la fin de l'exercice 2013, soit une hausse de 19,4%. Durant les cinq dernières années, les dépôts à terme ont connu une croissance avec un taux moyen annuel de 10,7%.

Dépôts de la Clientèle





Façade de la succursale de l'avenue de France.

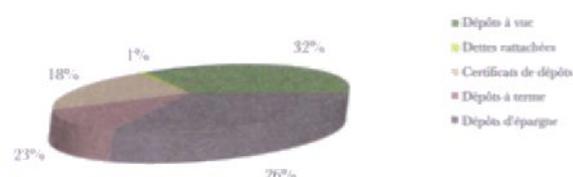
Les dépôts d'épargne ont enregistré une croissance de 5,2% passant de 667.661 mille dinars au 31 Décembre 2012 à 702.667 mille dinars au 31 Décembre 2013. Cette catégorie de dépôt, a progressé à un rythme moyen annuel de 9,8% durant les cinq dernières années.

occupé une part de 26,2% alors que les dépôts à terme représente 22,7% de l'ensemble des dépôts. La part des certificats des dépôts a baissé pour atteindre 17,9%.

Structure des dépôts

A la fin de l'exercice 2013, les dépôts à vue ont représenté 32,5% de l'ensemble des dépôts collectés auprès de la clientèle. Les dépôts d'épargne ont

Structure des dépôts



STRUCTURE DES DEPÔTS

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2009		2010		2011		2012		2013	
Dépôts à vue	665 098	35,2%	718 105	29,7%	793 816	33,1%	847 393	34,8%	871 296	32,5%
Dépôts d'épargne	484 249	25,6%	551 586	22,8%	592 776	24,7%	667 661	27,4%	702 667	26,2%
Dépôts à terme	503 434	26,6%	927 101	38,3%	774 506	32,3%	386 360	15,8%	609 203	22,7%
Comptes à terme	485 877	96,5%	905 726	97,7%	750 202	96,9%	365 196	94,5%	587 783	96,5%
Bons de caisse	17 557	3,5%	21 375	2,3%	24 304	3,1%	21 164	5,5%	21 420	3,5%
Certificats de dépôts	223 000	11,8%	202 500	8,4%	221 500	9,2%	527 000	21,6%	481 000	17,9%
Dettes rattachées	15 558	0,8%	20 148	0,8%	18 853	0,8%	9 597	0,4%	16 048	0,6%
TOTAL DEPOTS	1 891 338		2 419 440		2 401 451		2 438 012		2 680 214	

Les ressources spéciales

Au 31 Décembre 2013, l'encours de ces ressources spéciales s'élève à 44.152 mille dinars contre 56.661 mille dinars à la fin de l'année 2012, enregistrant une baisse de 22,1%.

Cette baisse s'explique par l'absence de recours de la banque aux bailleurs de fonds étrangers en raison du renchérissement relatif des coûts de ces ressources.

LES RESSOURCES SPECIALES

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Rubriques	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Ressources Budgétaires	2 468	2 953	3 410	4 188	4 805	14,7%	18,1%
Ressources extérieures	124 642	99 458	73 679	51 699	38 752	-25,0%	-25,3%
Autres	1 926	1 535	1 156	774	594	-23,2%	-25,5%
TOTAL RESSOURCES SPECIALES	129 036	103 945	78 244	56 661	44 152	-22,1%	-23,5%



Guichet de la succursale de l'avenue de France.

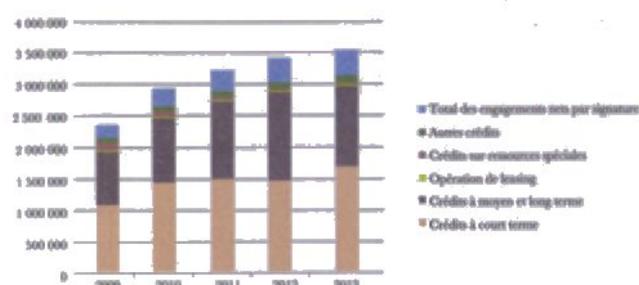
Les Emplois

Les crédits de la clientèle

Dans un contexte marqué par une crise économique et financière internationale, et une rareté des ressources, La Banque de Tunisie a continué d'accompagner ses clients et de contribuer au financement de l'économie Tunisienne, tout en maintenant un système rigoureux de pilotage des risques.

Ainsi, le volume global des crédits nets à la clientèle a été en hausse de 3,2% passant de 2.961.617 mille dinars au 31 Décembre 2012 à 3.057.252 mille dinars au 31 Décembre 2013.

Les crédits de la clientèle



CREDITS ET ENGAGEMENTS DE LA CLIENTELE

(Chiffres en Millions de Dinars)

Nature des engagements	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
CREDITS A COURT TERME	1 110 745	1 474 389	1 535 311	1 595 805	1 729 521	8,4%	11,7%
Crédits à court terme Entreprises	220 712	326 229	290 907	300 872	274 199	-8,9%	5,6%
Crédits à court terme Particuliers	403 888	500 406	561 318	619 876	672 375	8,5%	13,6%
Escompte commercial	184 196	253 778	266 099	285 577	278 170	-2,6%	10,9%
Comptes débiteurs de la clientèle	236 839	295 507	272 800	251 693	308 223	22,5%	6,8%
Valeurs impayées	3 971	4 919	8 633	12 590	17 033	35,3%	43,9%
Prêts en devises à la clientèle	39 335	69 246	96 925	79 578	126 074	58,4%	33,8%
Autres crédits à court terme	21 803	24 304	38 629	45 618	53 447	17,2%	25,1%
CREDITS A MOYEN ET LONG TERME	890 377	1 079 489	1 288 350	1 390 099	1 357 572	-2,3%	11,1%
Crédits à moyen terme ordinaires	674 568	704 593	833 255	879 707	857 290	-2,5%	6,2%
Crédits à long terme ordinaires	161 849	300 538	367 017	414 061	398 435	-3,8%	25,3%
Crédits à long terme logement	53 961	74 358	88 078	96 331	101 847	5,7%	17,2%
OPERATIONS DE LEASING	11 128	10 601	9 479	9 351	12 516	33,8%	3,0%
CREDITS SUR RESSOURCES SPECIALES	133 754	106 168	81 377	49 230	33 704	-31,5%	-29,1%
CREANCES RATTACHEES	21 663	21 210	21 753	23 330	28 563	22,4%	7,2%
CREANCES AUX CONTENTIEUX	57 604	60 636	70 658	92 584	117 842	27,3%	19,6%
TOTAL CREANCES BRUTES	2 225 271	2 752 492	3 006 928	3 160 399	3 279 718	3,8%	10,2%
PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-109 185	-142 318	-177 867	-198 784	-222 467	11,9%	19,5%
TOTAL DES CREANCES NETTES	2 116 086	2 610 174	2 829 061	2 961 617	3 057 252	3,2%	9,6%

Le volume global des créances brutes a enregistré une progression de 3,8%, passant de 3.160.399 mille dinars en 2012 à 3.279.718 mille dinars en 2013.

Les crédits à court terme ont enregistré une augmentation de 8,4% pour atteindre un encours de 1.729.521 mille dinars à la fin de l'exercice 2013 contre 1.595.805 mille dinars à la fin de l'exercice 2012.

Les crédits à la consommation ont progressé de 8,5% pour atteindre un encours de 672.375 mille dinars et ce malgré les nouvelles mesures réglementaires en matière d'octroi des crédits à la consommation édictées par la Banque Centrale de Tunisie à travers la circulaire aux banques n°2012-17.

Les prêts en devise ont enregistré une baisse de 58,4% avec un encours de 126.074 mille dinars mais avec une évolution moyenne de 33,8% sur les cinq derniers exercices.

Les crédits à court terme ont progressé à un taux annuel moyen de 11,7% durant les cinq dernières années.

L'encours global des crédits à moyen et long terme a atteint à la fin de l'exercice 2013 un montant

de 1.357.572 mille dinars contre 1.390.099 mille dinars l'année dernière, soit une baisse de 2,3%. Entre 2009 et 2013, l'encours des crédits à moyen et long terme a évolué avec un rythme moyen annuel de 11,1%.

Les crédits sur ressources spéciales ont enregistré une baisse de 31,5% pour atteindre un encours de 33.704 mille dinars à la fin de l'exercice 2013 contre 49.230 mille dinars à la fin de l'exercice 2012.

A la fin de l'exercice 2013, l'encours des opérations de leasing s'est situé à 12.516 mille dinars contre 9.351 mille dinars une année auparavant enregistrant ainsi une hausse de 33,8%.

Durant les cinq derniers exercices, l'encours des opérations de leasing a évolué avec un rythme moyen annuel de 3%.

Les engagements par signature

Le volume des engagements par signature a atteint au 31 Décembre 2013, un encours de 426.370 mille dinars contre 405.187 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une augmentation de 5,2%.

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Nature des engagements	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
ENGAGEMENTS PAR SIGNATURE EN FAVEUR DE LA CLIENTELE	284 087	345 443	387 294	412 102	435 676	5,7%	11,3%
CREANCES CLASSEES BRUTES (HORS BILAN)	8 826	10 312	6 267	6 914	9 305	34,6%	1,3%
TOTAL DES ENGAGEMENTS NETS PAR SIGNATURE	205 749	275 261	335 131	405 187	426 370	5,2%	20,0%

L'évolution moyenne annuelle de ces concours a été de 20% durant les cinq dernières années. A la fin de l'exercice 2013, les engagements de la Banque de Tunisie sont répartis par secteur d'activité comme suit (en milliers de dinars) :

REPARTITION DES ACTIFS PAR SECTEUR D'ACTIVITE AU 31/12/2013

(Chiffres en Milliers de Dinars)

LIBELLE	%	TOTAL
A - CONCOURS AUX PROFESSIONNELS	72,4%	2 768 238
I - AGRICULTURE	1,5%	41 518
II - INDUSTRIE	43,0%	1 191 109
III - SERVICES	52,1%	1 442 207
VI - ENTREPRENEURS INDIVIDUELS	3,4%	93 405
B - CONCOURS AUX PARTICULIERS	27,6%	1 053 285
TOTAL	100,0%	3 821 523

En matière de gestion des risques sur les crédits, il est important de souligner que la Banque de Tunisie est en parfait respect de toutes les règles prudentielles de la Banque Centrale de Tunisie relatives à la division et la couverture des risques sur les crédits.

Aussi, la Banque de Tunisie a adopté une politique de diversification de ses crédits par secteur pour assurer la maîtrise du risque de concentration.

LE PORTEFEUILLE - TITRES

Composition du portefeuille-titres

Le total du portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a enregistré une augmentation de 16,1% passant de 363.293 mille dinars au 31 Décembre 2012 à 426.888 mille dinars au 31 Décembre 2013. Ce portefeuille titres est composé de titres de participation, fonds gérés, Bons du Trésor Assimilables et emprunts obligataires. La politique adoptée par la Banque de Tunisie consiste à rechercher les meilleurs placements caractérisés par leur sécurité et leur rentabilité.

COMPOSITION DU PORTEFEUILLE TITRES

(Chiffres en Milliers de Dinars)

	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Titres de participations	151 749	152 493	158 340	171 337	194 491	13,5%	6,4%
Fonds gérés	7 500	31 637	48 100	47 250	54 275	14,9%	64,0%
Obligations	3 876	4 502	4 998	3 598	2 398	-33,4%	-11,3%
Titres de transaction et placement	19 883	31 031	136 149	141 107	175 723	24,5%	72,4%
Total portefeuille-titres	183 007	219 663	347 588	363 293	426 888	17,5%	23,6%



Siège actuel de la Banque de Tunisie à la rue de Turquie.

Le portefeuille des participations a enregistré une augmentation de 13,5% entre 2012 et 2013.

Il s'est établi à 194.491 mille dinars au 31 Décembre 2013 contre 175.723 mille dinars au 31 Décembre 2012. Les principales souscriptions sont effectuées dans les titres émis par des sociétés rentables et solides et sont toutes effectuées dans la cadre du réinvestissement exonéré.

Le portefeuille obligataire a enregistré une baisse de 33,4% pour passer de 3.598 mille dinars en 2012 à 2.398 mille dinars à fin 2013.

L'essentiel du portefeuille des participations de la Banque de Tunisie peut être scindé en deux parties : les sociétés qui entrent dans le périmètre de consolidation des états financiers (filiales du groupe BT) et les autres participations à caractère stratégique.

Politique d'investissement

A l'instar des années précédentes la politique d'investissement de la banque en matière de prise de participations vise, outre l'amélioration du taux de rendement directe, d'autres objectifs tels que :

- Le dégrèvement fiscal accordé aux souscripteurs lors des prises de participation au capital de sociétés réalisant des projets d'investissement.
- L'accompagnement de certains de nos meilleurs clients dans leurs actions de développement
- Le recyclage de ces participations par leur cession, dans une phase ultérieure, aux promoteurs

Rendement du Portefeuille- titres

Le portefeuille-titres de la Banque de Tunisie a généré les revenus suivants à la fin des cinq dernières années :

(Chiffres en Milliers de Dinars)

	2009	2010	2011	2012	2013
- Dividendes et jetons de présence	7 703	8 739	9 641	8 152	9 651
- Plus values sur cession d'actions	1 418	602	10	2 844	1 154
- Revenus sur BTA et BTC	4 139	1 509	4 595	7 824	8 044
- Intérêts sur obligations	285	1 378	2 532	1 788	1 827
Total	13 546	12 229	16 778	20 608	20 675

Par ailleurs, et en matière de provisions, l'enveloppe consacrée couvre largement la dépréciation potentielle de certaines participations, soit un total de 8.846 mille dinars au 31/12/2013.



Siège actuel de la Banque de Tunisie à la rue de Turquie.

LA MONÉTIQUE

Le parc des DABs de la BT est passé de 165 unités en 2012 à 171 DAB à fin 2013, soit une augmentation de 6 nouvelles unités.

Le chiffre d'affaire

Le nombre des TPEs actifs installés chez les commerçants a progressé de 7,5% en passant de 679 en 2012 à 730 en 2013.

Quant au chiffre d'affaires auprès des commerçants, il est passé de 131.578 mille dinars en 2012 à 149.024 mille dinars en 2013 enregistrant ainsi une évolution de 13,3%.

	Année 2012	Année 2013	Evolution
Chiffre d'affaires DAB en mD	423 187	445 796	5,3%
Chiffre d'affaires TPE en mD	131 578	149 024	13,3%

L'activité sur le site internet de la BT «BTNET» a enregistré un volume total d'accès de 169 666 dont 95% à travers la plateforme «BTNET PARTICULIER».

	BTNET ENTREPRISE	BTNET PARTICULIER
Total des clients connectés	879	7 939
Nombre total des accès actifs	8 144	161 522
Nombre de client utilisant le virement en dinar	439	42
Nombre de client utilisant le téléchargement des avis	57	-

RÉSULTATS DE LA BANQUE DE TUNISIE

Comme le démontre le tableau ci-dessous, toutes les rubriques du résultat sont en évolution positive et témoignent de la bonne rentabilité de l'activité de la Banque.

EVOLUTION DU RESULTAT

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Intérêts et revenus assimilés	147 283	164 450	176 748	179 900	212 924	18,4%	9,7%
Intérêts et charges assimilés	61 826	69 270	81 756	79 929	101 054	26,4%	13,1%
MARGE D'INTERETS	85 457	95 180	94 992	99 971	111 870	11,9%	7,0%
Commissions perçues	28 867	33 052	34 342	36 997	39 108	5,7%	7,9%
Commissions servies	868	1 035	805	1 074	1 026	-4,5%	4,3%
COMMISSIONS NETTES	27 999	32 017	33 537	35 923	38 082	6,0%	8,0%
Gain sur portefeuille commercial	11 459	10 458	12 687	15 513	18 368	18,4%	12,5%
Revenus du portefeuille d'investissement	7 989	10 118	12 173	9 940	11 477	15,5%	9,5%
PRODUIT NET BANCAIRE	132 904	147 773	153 389	161 347	179 797	11,4%	7,8%
Frais généraux	40 407	42 027	45 852	51 744	55 573	7,4%	8,3%
Masse salariale	30 640	31 156	34 895	39 399	42 199	7,1%	8,3%
Dépenses d'exploitation	9 768	10 871	10 957	12 345	13 374	8,3%	8,2%
Amortissements des immobilisations	5 554	5 993	6 397	6 669	6 155	-7,7%	2,6%
Autres produits d'exploitation	535	515	596	656	1 015	54,7%	17,4%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	94 183	105 981	101 736	103 590	119 084	15,0%	6,0%
Dotations aux Provisions et corrections de valeurs	12 110	39 519	32 975	20 258	28 750	41,9%	24,1%
Provisions pour créances et passif	13 523	38 760	33 643	20 312	27 406		
Provisions sur portefeuille d'investissement	-1 413	759	-669	-54	1 344		
RESULTAT D'EXPLOITATION	82 073	66 462	68 761	83 331	90 335	8,4%	2,4%
Gain sur éléments ordinaires	1 153	318	714	-5 201	214	-104,1%	
Impôts sur sociétés	17 145	11 079	11 810	14 752	16 816	14,0%	-0,5%
BENEFICE NET	66 081	55 701	57 666	63 379	73 732	16,3%	2,8%

Intérêts et revenus assimilés

Les intérêts et revenus assimilés ont atteint 212.924 mille dinars au 31 Décembre 2013 contre 179.900 mille dinars au 31 Décembre 2012, soit une progression de 18,4%

Les produits des crédits ont enregistré une augmentation de 19,1%, générée par la bonne croissance du volume des crédits et ce malgré la rationalisation des crédits à la consommation par la BCT à travers la circulaire aux banques n° 2012-17.

EVOLUTION DES INTERETS

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
INTERETS ET REVENUS ASSIMILES	147 283	164 450	176 748	179 900	212 924	18,4%	9,7%
Opérations avec les établissements bancaires	9 802	2 335	1 444	1 668	608	-63,6%	-50,1%
Opération avec la clientèle	137 481	162 116	175 305	178 232	212 316	19,1%	11,5%
Revenus des crédits à la clientèle	115 374	139 111	148 644	154 753	186 169	20,3%	12,7%
Revenus des comptes clientèle débiteurs	18 392	19 574	23 076	19 441	22 434	15,4%	5,1%
Revenu des opérations de leasing	1 050	967	875	832	839	0,7%	-5,5%
Revenus sur engagements par signature	2 665	2 464	2 710	3 205	2 875	-10,3%	1,9%

Les revenus des crédits à la clientèle ont enregistré une progression de 20,3% pour atteindre 186.169 mille dinars à la fin de l'exercice 2013.

Les opérations de leasing ont enregistré une légère hausse de 0,7%, alors que les revenus sur engagement par signature ont baissé de 10,3% en 2013.

La marge d'intérêts a atteint 111.870 mille dinars au 31 décembre 2013, contre 99.971 mille dinars en 2012, soit une progression de 11,9%.

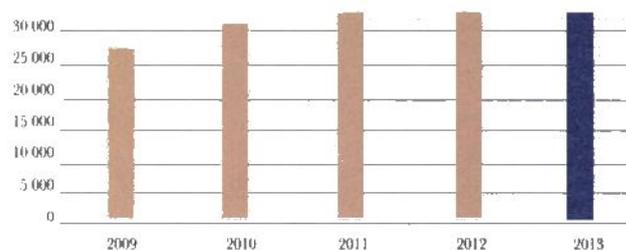
Cette dernière a enregistré une évolution moyenne, durant les cinq derniers exercices, de l'ordre de 7%.

Evolution des commissions bancaires

Les commissions bancaires ont atteint à la fin de l'exercice 2013 un volume global de 39.108 mille dinars contre 36.997 mille dinars une année auparavant, enregistrant ainsi une progression de 5,7%.

La croissance des produits des services bancaires est due, non seulement à une révision des tarifs en 2013 qui a touché les commissions sur comptes et les commissions sur opérations avec l'étranger, mais aussi à une progression du volume des opérations bancaires enregistrées à la fois en nombre et en montant. Cette évolution témoigne du bon redéploiement de l'activité de la Banque de Tunisie cette année.

Evolution des commissions



Comme le démontre le tableau ci-dessous, les principales commissions bancaires ont enregistré une évolution positive cette année :



Immeuble de l'agence Banque de Tunisie à Matruh construit en 1926, endommagé par les bombardements aériens en 1943 et remis en état.

EVOLUTION DES COMMISSIONS BANCAIRES

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
TOTAL DES COMMISSIONS BANCAIRES	28 867	33 052	34 342	36 997	39 108	5,7%	7,9%
Opérations avec l'étranger	2 940	3 690	3 443	3 794	4 479	18,0%	11,1%
Opérations sur titres	4 338	4 863	4 219	4 050	4 402	8,7%	0,4%
Commissions sur comptes	7 134	7 118	7 945	8 691	9 187	5,7%	6,5%
Commissions sur moyens de paiement	5 282	6 306	7 059	7 942	8 689	9,4%	13,3%
Commissions de gestion	7 936	9 738	10 154	10 804	10 606	-1,8%	7,5%
Opérations guichet et opération diverses	1 236	1 338	1 522	1 717	1 744	1,6%	9,0%
Commissions / Masse salariale	94,2%	106,1%	98,4%	93,9%	92,7%		

Il est à signaler que :

- Les commissions sur moyens de paiement ont augmenté de 12,5% grâce au développement des mouvements de la monétique et des opérations sur les effets.
- Les commissions sur titres proviennent essentiellement de l'activité dépositaire des SICAV et des opérations effectuées pour le compte de la clientèle.
- Les commissions sur comptes ont progressé de 9,4%, grâce à l'ouverture de nouveaux comptes en 2013 ainsi qu'une révision ciblée des tarifs.

Le Produit Net Bancaire

La croissance des revenus sur portefeuille titres conjuguée à l'augmentation des commissions perçues ont permis au Produit Net Bancaire de la Banque d'enregistrer une progression de 11,4%.

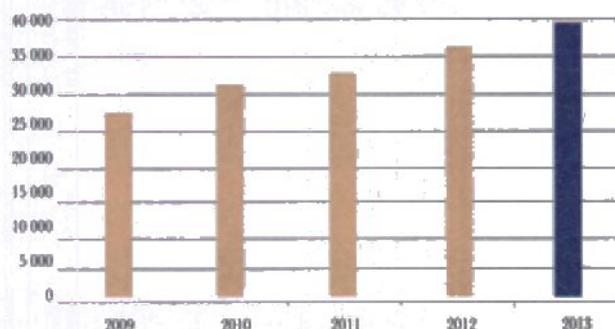
Ainsi, le Produit Net Bancaire a atteint en 2013 un montant de 179.797 mille dinars contre 161.347 mille dinars en 2012.

Durant les cinq derniers exercices, le Produit Net Bancaire a progressé à un taux annuel moyen de 7,8%.

La structure du Produit Net Bancaire est demeurée relativement stable :

- ⇒ La marge d'intérêt représente en moyenne 62,2% du Produit Net Bancaire alors que les commissions nettes représentent 21,2% du PNB.

Produit net bancaire





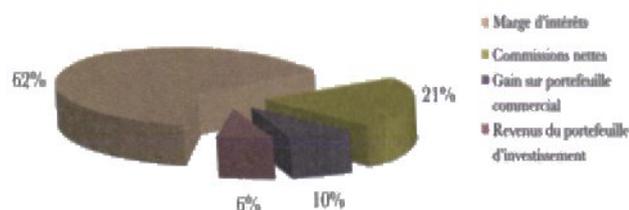
Agence de la Banque de Tunisie à Béja.

PRODUIT NET BANCAIRE

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Marge d'intérêts	85 457	95 180	94 992	99 971	111 870	11,90%	6,96%
Commissions nettes	27 999	32 017	33 537	35 923	38 082	6,01%	7,99%
Gain sur portefeuille commercial	11 459	10 458	12 687	15 513	18 368	18,40%	12,52%
Revenue du portefeuille d'investissement	7 989	10 118	12 173	9 940	11 477	15,46%	9,48%
PRODUIT NET BANCAIRE (PNB)	132 904	147 773	153 389	161 347	179 797	11,4%	7,8%
Marge d'intérêts / PNB	64,3%	64,4%	61,9%	62,0%	62,2%		
Commissions nettes / PNB	21,1%	21,7%	21,9%	22,3%	21,2%		

Composition du produit net bancaire



Ils ont atteint une enveloppe de 55.573 mille dinars au 31 décembre 2013 contre 51.744 mille dinars au 31 décembre 2012.

Les Frais Généraux

Les frais généraux ont enregistré une augmentation maîtrisée de 7,4% par rapport à l'exercice précédent.

La Banque de Tunisie a maintenu sa politique de maîtrise de ses frais généraux et ce malgré l'augmentation des charges sociales et l'aménagement de nouvelles agences à ouvrir au début de 2014.

FRAIS GÉNÉRAUX

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Masse salariale	30 640	31 156	34 895	39 399	42 199	7,1%	8,3%
Dépenses d'exploitation	9 768	10 871	10 957	12 345	13 374	8,3%	8,2%
FRAIS GÉNÉRAUX (FG)	40 407	42 027	45 852	51 744	55 573	7,4%	8,3%
Amortissements des immobilisations	5 554	5 993	6 397	6 669	6 155	-7,7%	2,6%
FRAIS GLOBAUX DE GESTION	45 961	48 020	52 249	58 413	61 728	5,7%	7,7%
Coefficient d'exploitation (F. GLOBAUX DE GESTION / PNB)	34,6%	32,5%	34,1%	36,2%	34,3%		
Productivité globale (F. GÉNÉRAUX / RBE)	42,9%	39,7%	45,1%	50,0%	46,7%		

Ces frais généraux sont constitués de la masse salariale qui s'est élevée à 42.199 mille dinars 31 décembre 2013 contre 39.399 mille dinars 31 décembre 2012 et des dépenses diverses d'exploitation qui sont passés de 12.345 mille dinars au 31 décembre 2012 à 13.374 mille dinars 31 décembre 2013, enregistrant ainsi une augmentation de 8,3%.

Le coefficient d'exploitation, mesuré par le rapport des frais globaux de gestion (frais généraux majoré des amortissements) au Produit Net Bancaire, continue à se situer à un niveau compétitif : 34,3% fin 2013 contre 36,2% une année auparavant.

Aussi, le ratio de productivité globale, déterminé par le rapport entre les frais généraux et le Résultat Brut d'Exploitation, s'est établi, au 31 décembre 2013, à un niveau égal à 46,7% contre 50% au 31 décembre 2012.

Le Résultat Brut d'Exploitation

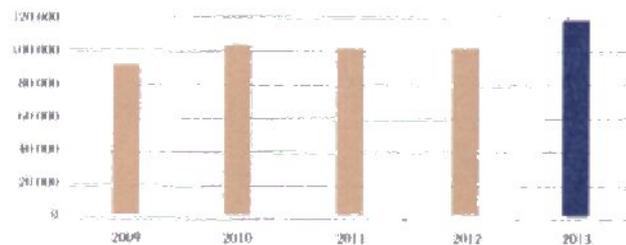
La croissance du Produit Net Bancaire et la maîtrise des frais généraux ont permis au Résultat Brut d'Exploitation d'enregistrer une progression de 15%.

En effet, à la fin de l'exercice 2013, le Résultat Brut d'Exploitation a atteint un volume de 119.084 mille dinars contre 103.590 mille dinars en 2012.

Coefficient d'exploitation



Résultat brut d'exploitation



RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Produit Net Bancaire	132 904	147 773	153 389	161 347	179 797	11,4%	7,8%
Frais généraux	40 407	42 027	45 852	51 744	55 573	7,4%	8,3%
Dotations aux amortissements	5 554	5 993	6 397	6 669	6 155	-7,7%	2,6%
Autres produits d'exploitation	535	515	596	656	1 015	54,7%	17,4%
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	94 183	105 981	101 736	103 590	119 084	15,0%	6,0%
Frais Généraux / R B E	42,9%	39,7%	45,1%	50,0%	46,7%		
Commissions / R B E	29,7%	30,2%	33,0%	34,7%	32,0%		

Durant les cinq dernières années, le résultat brut d'exploitation a évolué avec un rythme annuel moyen de 6%.

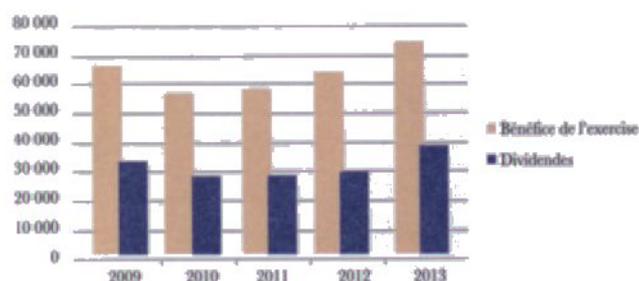
Au terme de l'exercice 2013, la dotation aux amortissements a atteint un montant de 6.155 mille dinars, en diminution de 7,7% par rapport à la dotation de 2012.

Le Résultat Net de l'exercice

A la fin de l'exercice 2013, le Résultat Net a enregistré une hausse de 16,3% passant de 63.379 mille dinars en 2012 à 73.732 mille dinars

en 2013 et ce tenant compte de la dotation aux provisions pour créances douteuses constituées en 2013 pour la couverture des risques sur les engagements.

Bénéfice Net



RESULTAT NET

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2008	2009	2010	2011	2012	Evol 2012/2011	Evol Moy (sur 5 ans)
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	94 183	105 981	101 736	103 590	119 084	15,0%	6,0%
Dotations aux provisions et corrections de valeurs	12 110	39 519	32 975	20 258	28 750	41,9%	24,1%
Provisions pour créances et passifs	13 523	13 523	38 760	20 312	27 406		
Provisions sur portefeuille d'investissement	-1 413	759	-669	-54	1 344		
Gain sur éléments ordinaires	1 153	318	714	-5 201	214	-104,1%	-34,4%
Impôts sur Sociétés	17 145	11 079	11 810	14 752	16 816	14,0%	-0,5%
BENEFICE NET	66 081	55 701	57 666	63 379	73 732	16,3%	2,8%

La dotation nette aux provisions s'est élevée pour l'exercice 2013 à 27.406 mille dinars contre 20.312 mille dinars en 2012. Elle est détaillée comme suit :

(Chiffres en Milliers de Dinars)

	déc-13	déc-12
Dotation aux provisions pour créances et passifs		
+ Provisions pour créances douteuses	26 998	19 395
+ Créances passées par pertes	291	340
- Reprises de provisions sur créances radiées	-200	-423
+ Provisions pour risque opérationnel et AED	317	1 299
	27 406	20 312



Les participants de la Banque de Tunisie à la Foire Internationale de Tunis de 1953.



Agence de la Banque de Tunisie au Centre Urbain Nord.

Répartition des bénéfices

Il est à rappeler que le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés des exercices antérieurs, et ce, après déduction de ce qui suit :

- Une fraction égale à 5% du bénéfice déterminé comme ci-dessus indiqué au titre de réserves légales.
Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve atteint le dixième du capital social.
- La réserve prévue par les textes législatifs spéciaux dans la limite des taux qui y sont fixés.

- Les sommes affectées aux réserves constituées en exécution d'une délibération de l'Assemblée Générale.
- Les sommes reportées à nouveau.
- Le reliquat est réparti aux actionnaires. La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social.

Sur la base d'une proposition de distribution d'un dividende de 26% du nominal, le montant global des bénéfices à distribuer au titre de l'exercice 2013 serait de 39.000 mille dinars.

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Bénéfice de l'exercice	66 081	55 701	57 666	63 379	73 732		
Report antérieur	1 146	1 044	918	915	394		
Réaffectation des réserves spéciales	-	-	-	-	6 349		
TOTAL A REPARTIR	67 228	56 745	58 584	64 294	80 475	25,2%	4,6%
REPARTITION							
Réserves	33 558	28 827	30 669	34 650	40 995	18,3%	5,1%
Réserves légales	3 361	389	0	0	3 750		
Autres réserves	30 197	28 438	30 669	34 650	37 245		
Dividendes	32 625	27 000	27 000	29 250	39 000	33,3%	4,6%
Report à nouveau	1 044	918	915	394	480		
Dividende distribué par action	0,290	0,240	0,240	0,260	0,260		
Taux de distribution / Nominal	29,0%	24,0%	24,0%	26,0%	26,0%		
Taux de distribution / Résultat Net	49,4%	48,5%	46,8%	46,2%	52,9%		
Nominal par action en dinars	1	1	1	1	1		

L'examen de la répartition des résultats durant les cinq derniers exercices montre une bonne rémunération des actions par les dividendes distribués.

En effet, le taux de distribution par rapport au nominal des actions est maintenu à des niveaux très performants.



Compagnie Algérienne Souk EL ARBAA, Jendouba.



Agence de la Banque de Tunisie à Sfax Bab Bab.



Le montant des dividendes servis est passé de 32.625 mille dinars en 2009 à 27.000 mille dinars en 2010 et 2011, puis 29.250 mille dinars en 2012 pour arriver à 39.000 en 2013 ce qui représente 52,9% du bénéfice net de l'exercice.

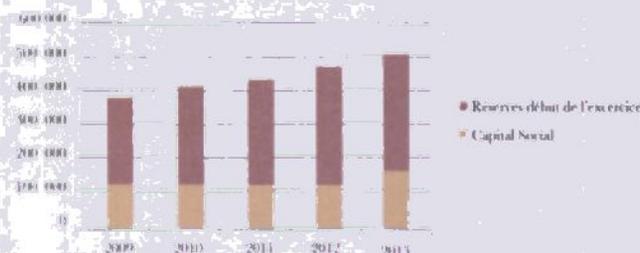
Renforcement des fonds propres

Les fonds propres de la Banque après répartition du bénéfice de l'exercice concerné ont poursuivi leur progression pour passer de 505.543 mille dinars à la fin de l'année 2012 à 540.275 mille dinars fin 2013, soit une augmentation par rapport à l'exercice précédent de 6,9%.

Les fonds propres de la banque ont évolué, aussi, avec un rythme moyen annuel de 7% durant les cinq dernières années.

Cette augmentation a permis à la Banque de Tunisie d'enregistrer une évolution en matière de rentabilité des fonds propres pour passer de 13% en 2012 à 14,1% en 2013 et se maintenir à un niveau plus élevée que la moyenne du secteur bancaire en Tunisie.

Evolution des fonds propres



CAPITAUX PROPRES

(Chiffres en Milliers de Dinars)

Résultats	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Capital Social	112 500	112 500	112 500	112 500	150 000	33,3%	7,5%
Réserves début de l'exercice	266 092	299 548	328 248	358 914	355 543	-0,9%	7,5%
Fonds propres avant répartition	378 592	412 048	440 748	471 414	505 543	7,2%	7,5%
Attributions aux réserves	33 456	28 701	30 666	34 129	34 732	1,8%	0,9%
Fonds propres après répartition	412 048	440 748	471 414	505 543	540 275	6,9%	7,0%
Capital Social	112 500	112 500	112 500	112 500	150 000	33,3%	7,5%
Réserves en fin d'exercice	299 548	328 248	358 914	393 043	390 275	-0,7%	6,8%
Fonds propres moyens	395 320	426 398	456 081	488 479	522 909	7,0%	7,2%
P N B / Fonds Propres Moyens	33,6%	34,7%	33,6%	33,0%	34,4%		
R B E / Fonds Propres Moyens	22,1%	23,5%	22,3%	21,2%	22,8%		
ROE = Bénéfices nets / Fonds Propres Moyens	16,7%	13,1%	12,6%	13,0%	14,1%		
ROAA = Bénéfices nets / Total Actif Moyens	2,6%	1,9%	1,8%	1,8%	1,9%		

Il est à noter que la Banque de Tunisie a procédé courant l'année 2013 à une augmentation de son capital pour passer de 112.500 mille dinars à

150.000 mille dinars par incorporation de 37.500 mille dinars de réserves.

NORMES PRUDENTIELLES ET GESTION DES RISQUES

Ratios réglementaires

Vu le renforcement de la capacité bénéficiaire, le niveau appréciable des provisions constituées et l'efficacité de la politique de maîtrise des risques, le ratio de solvabilité a atteint au 31 décembre 2013 un niveau de 20,03%, contre 19,39% au 31 Décembre 2012 et ce pour un minimum réglementaire exigé de 9%.

Le ratio de liquidité s'est élevé à 110,28% en 2013, pour un minimum exigé de 100%.

Le ratio de couverture des dépôts s'est maintenu à un niveau de 20,16% en 2013 contre 20,74% en 2012 et ce pour un minimum réglementaire de 10%.

Le ratio des immobilisations a atteint 41,30% au 31 Décembre 2013, contre 40,30% au 31 Décembre 2012, ce niveau reste largement inférieur au plafond réglementaire fixé à 75%.

RATIOS RÉGLEMENTAIRES

Ratios réglementaires	2009	2010	2011	2012	2013
Ratio de solvabilité					
Fonds Propres / Risques	18,49%	17,38%	17,55%	19,39%	20,03%
Ratio de liquidité	137,29%	149,97%	116,56%	103,08%	110,28%
Ratio de couverture des dépôts					
Fonds Propres / Dépôts	21,79%	18,22%	19,63%	20,74%	20,16%
Ratio des immobilisations					
Immobilisations nettes / FP	45,71%	43,25%	41,69%	40,30%	41,30%

Créances classées et provisions

Durant ces dernières années, la Banque de Tunisie a toujours respecté les normes, fixées par la Banque Centrale de Tunisie en matière de classement des créances et des provisions et a poursuivi ses efforts de recouvrement des créances classées.

Ces efforts ont abouti à l'assainissement du portefeuille des crédits et au maintien à un niveau faible des créances classées.

Le volume global des créances (bilan et hors bilan) classées conformément à la circulaire de la BCT numéro 91-24 est de 310.707 mille dinars au 31 Décembre 2013 contre 269.940 mille dinars au 31 Décembre 2012.

Par conséquent, le rapport de ces créances sur l'ensemble des engagements de la Banque est passé de 7,5% en 2012 à 8,1% en 2013 enregistrant ainsi une augmentation de 9,1% et

avec une hausse moyenne sur les cinq dernières années de 10,2%.

Ces créances classées, comptabilisées au bilan et en hors bilan, se présentent comme suit :

CREANCES CLASSEES ET PROVISION CONSTITUEES

(Chiffres en Millions de Dinars)

	2009	2010	2011	2012	2013	Evol 2013/2012	Evol Moy (sur 5 ans)
Total des créances classées	139 995	166 217	174 296	269 940	310 707	15,1%	22,1%
Classe 5	61 341	63 047	73 679	97 524	120 866	23,9%	18,5%
Classe 4	38 668	78 841	65 163	67 076	91 847	36,9%	24,1%
Classe 3	27 267	10 579	23 191	66 159	46 226	-30,1%	14,1%
Classe 2	12 719	13 750	12 264	39 181	51 768	32,1%	42,0%
Créances courantes	2 381 542	2 940 313	3 257 487	3 327 834	3 510 816	5,5%	10,2%
Total créances (Bilan et hors Bilan)	2 543 200	3 127 740	3 453 975	3 597 774	3 821 523	6,2%	10,7%
Créances classées / Total créances	5,5%	5,3%	5,0%	7,5%	8,1%	9,1%	10,2%
Provisions sur créances classées	114 460	147 571	148 912	166 188	190 558	14,7%	13,6%
Agios réservés comptabilisés	1 897	2 436	6 119	7 806	10 128	29,8%	52,0%
Provisions collectives / Risques latents	0	0	28 545	2 119	-123	-105,8%	
Taux de couverture des créances classées	83,1%	90,2%	88,9%	64,5%	64,6%	0,2%	-6,1%
Provisions constituées / Total créances	4,5%	4,7%	5,1%	4,7%	5,0%	6,5%	2,6%

Les provisions affectées à ces créances, calculées selon les normes de la Banque Centrale de Tunisie, ont atteint au terme de l'exercice 2013, 190.558 mille dinars.

Ce niveau de provisionnement assure à la Banque de Tunisie une couverture à hauteur de 64,6% du total des créances classées.

Les provisions constituées à la fin de l'exercice 2013 représentent 4,9% du total des créances.

Provisions collectives

En application des dispositions de la circulaire n° 2012-02 du 11 janvier 2012 relative à

l'évaluation des engagements dans le cadre des mesures conjoncturelles de soutien aux entreprises économiques, complétée par la note aux établissements de crédit n° 2012-08 du 2 Mars 2012 relative à la constitution des «Provisions collectives», les établissements de crédit doivent constituer par prélèvement sur les résultats de l'exercice une provision pour couvrir les risques latents sur l'ensemble des actifs courants et ceux nécessitant un suivi particulier.

Dans ce sens et après avoir constitué une enveloppe de 28.545 mille dinars au titre de l'exercice 2011 et une dotation de 2.119 mille dinars en 2012, la Banque de Tunisie a ajusté les provisions collectives en comptabilisant une reprise de 123 mille dinars au titre de l'exercice 2013.



Agence de la Banque de Tunisie à Djerba, Houmt Souk.

Division et couverture des risques

En application des dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n° 91-24 du 17 Décembre 1991, les banques sont tenues de respecter un certain nombre de ratios de division des risques et ce pour assurer une maîtrise du risque de concentration sur les engagements.

Ces seuils de concentration ont été révisés et modifiés par la circulaire aux établissements de crédit n° 2012-09 édité par la Banque Centrale de Tunisie le 29 Juin 2012.

Ainsi, le montant total des risques encourus sur un même bénéficiaire ne doit pas excéder 25% des fonds propres nets de la banque, et ne doit pas dépasser :

- 3 fois les fonds propres nets de la banque, pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 5% ou plus des fonds propres nets
- 1,5 fois les fonds propres nets de la banque pour les bénéficiaires dont les risques encourus s'élèvent, pour chacun d'entre eux, à 15% ou plus des fonds propres nets.

Par bénéficiaire, on entend un client ou un groupe. Le qualificatif de «groupe» est attribué à deux ou plusieurs personnes morales ayant entre elles des interconnexions telles que :

- Une gestion commune
- Une interdépendance commerciale ou financière directe
- Des participations directes ou indirectes au capital se traduisant par un pouvoir de contrôle.

La Banque de Tunisie a mis en place un dispositif de contrôle du risque de concentration basé sur la définition réglementaire de la notion de «même bénéficiaire». Ainsi, c'est la table des groupes de la BCT qui est utilisée comme référentiel de base.

Egalement, la Banque de Tunisie a mis en œuvre des processus et des dispositifs de suivi de certains risques qui ont été adaptés à ses activités (risque de marché, risque de taux d'intérêt global, risque de crédits et risque de liquidité).

Contrôle interne et gouvernance

Les structures décisionnelles et les organes de contrôle ont accompli tout au long de l'exercice 2013 leurs fonctions dans des conditions optimales et en conformité avec les dispositions réglementaires.

Le dispositif de contrôle interne est défini, au sein de la Banque de Tunisie, comme l'ensemble des moyens et procédures visant la maîtrise des activités et de certains facteurs de risques.

Ce système s'articule autour de certains principes de base permettant d'assurer une maîtrise des risques, de garantir la régularité, la sécurité et l'efficacité des opérations.

Ce comité est directement rattaché au conseil d'administration et il est chargé notamment :

- De veiller à ce que les mécanismes appropriés de contrôle interne soient mis en place.
- De réviser et de donner son avis sur le rapport annuel y compris les états financiers avant leur transmission au conseil d'administration pour approbation.



Immeuble de l'agence Banque de Tunisie à Sousse construit en 1903, endommagé par les bombardements aériens en décembre 1942 et remis en état en 1948.

Agence de la Banque de Tunisie à Sousse, Sahloul.

- De revoir tout relevé avant sa soumission aux autorités de supervision.
- D'examiner tout placement ou opérations susceptibles de nuire à la situation financière de l'établissement et portés à sa connaissance par les commissaires ou les auditeurs externes.

Sur un autre plan et afin de renforcer ces dispositifs, la Banque de Tunisie dispose d'un comité d'exploitation chargé d'examiner tous les risques encourus sur les crédits ainsi que la conduite de la politique de crédit de la banque et ce, compte tenu des fonds propres disponibles et de la conjoncture économique et financière. Un comité de trésorerie est également fonctionnel, et chargé d'analyser les positions de trésorerie de la Banque.

Aussi, la banque dispose d'un comité des risques qui a pour mission d'aider le conseil à s'acquitter de ses responsabilités relatives à la gestion et à la surveillance des risques et au respect de la réglementation et des politiques arrêtées en la matière.

Conformément aux exigences réglementaires stipulées par la Banque Centrale de Tunisie à travers la circulaire n° 2011-06 relative au renforcement des règles de la bonne gouvernance dans les établissements de crédits, le conseil approuve la nomination et la rémunération des membres de l'organe de direction et les responsables de l'encadrement supérieur ainsi que celles des membres du conseil et des comités sur la base d'un rapport établi par au moins deux de ses membres désignés à cet effet.

Le conseil exerce son rôle et s'acquitte de ses responsabilités conformément au cadre législatif et réglementaire applicable aux pratiques de gouvernance de la banque et aux politiques et procédures internes. Dans ce cadre le conseil :

- Arrête la stratégie de développement et les politiques d'intervention de la banque de Tunisie, revoit et approuve périodiquement un plan stratégique établissant la mission de la Banque, sa vision, ses objectifs de rentabilité, et sa stratégie tout en prenant en considération les risques ;
- Etablit ses orientations et les transmet à l'organe de direction par l'intermédiaire du président de la direction, qui voit à leur mise en œuvre ;
- Surveille la gestion et les activités de la Banque, protège son actif, afin d'en assurer la viabilité, la rentabilité et le développement ;
- Fixe les objectifs de rentabilité en cohérence avec le maintien de la solidité financière de la banque ;
- S'assure des moyens financiers et logistiques qui sont en adéquation permanente avec la stratégie et les politiques arrêtées ;
- Surveille la mise en œuvre effective de l'organe de direction des stratégies et politiques arrêtées, et ce en portant des jugements sur les décisions prises dans le cadre de la gestion de l'activité de la banque ayant trait à sa rentabilité et sa solidité financière.

A ce titre ,le conseil contrôle la conformité des actions de l'organe de direction à la stratégie et aux politiques approuvées et définit les indicateurs quantitatifs et qualitatifs de suivi des performances en matière de solvabilité , de liquidité et de rentabilité ;

- Fixe les principes et les règles de bonne conduite professionnelle :

Le Conseil promeut une culture d'éthique commerciale et d'intégrité au sein de la Banque, plus particulièrement en ce qui concerne l'obligation d'agir avec honnêteté et intégrité, de se conformer aux lois, de traiter autrui avec respect, de protéger la confidentialité des renseignements, d'éviter les conflits d'intérêts et de respecter la Banque , dans ce cadre le conseil veille à ce que la banque de Tunisie jouisse en permanence d'une bonne réputation à même de préserver la confiance auprès du public.

Il veille au maintien des règles de conduite et d'éthique, notamment par l'adoption d'un code de conduite et de déontologie à l'intention des membres du conseil, des dirigeants et des employés de la Banque et de ses filiales le «Code de conduite et de déontologie» ;

- Suit une politique formalisée en matière de gestion des conflits d'intérêts.

A cet effet ,tout membre du conseil doit éviter de se placer en situation de conflit d'intérêts réel, éventuel ou apparent avec la Banque. Tout membre ayant un intérêt dans un contrat ou une opération d'importance avec la Banque doit divulguer la nature et l'étendue de son intérêt ,

un processus d'examen ou d'approbation des membres du conseil est suivi avant qu'ils ne se livrent à certaines activités afin d'assurer que ces activités ne créeront pas de conflits d'intérêts ;

- Assure la gouvernance efficace des affaires de la banque, moyennant le présent code de gouvernance, le conseil donne l'exemple des principes de bonne gouvernance en :

- créant des comités au niveau du conseil : le comité exécutif des crédits, le comité permanent d'audit interne et le comité des risques ;
- mettant à jour les statuts et les règlements internes de la Banque de Tunisie ;
- réalisant des évaluations régulières du conseil dans son ensemble et de chacun des membres du conseil.

Dans ce sens, le conseil procède à l'évaluation de sa capacité à répondre aux attentes des actionnaires, en passant en revue périodiquement sa composition, son organisation et son fonctionnement .L'évaluation vise trois objectifs :

- Faire le point sur les modalités de fonctionnement du conseil ;
- Vérifier que les questions importantes sont convenablement préparées et débattues ;
- Mesurer la contribution effective de chaque administrateur aux travaux du conseil du fait de sa compétence et de son implication dans les délibérations.

Prévention contre le blanchiment d'argent

Dans le cadre de l'application de la loi 2003-75 du 10 décembre 2003 relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent, la Banque de Tunisie a toujours engagé des actions de sensibilisation de tout le personnel aux diligences et règles d'éthique à respecter conformément à la politique de conformité de la banque. Aussi, et conformément aux normes GAFI la Banque de Tunisie a mis en place un logiciel de filtrage pour permettre de saisir tous les renseignements relatifs aux clients. Un manuel de procédure a été également mis au point à la disposition des points de vente de la banque.



Agence de la Banque de Tunisie à Nabeul, achetée en 1934.



Agence de la Banque de Tunisie à Ain Zaghwan.

LE TITRE BANQUE DE TUNISIE EN BOURSE

A l'instar des années 2011 et 2012, de fortes perturbations ont continué à peser sur le marché boursier pendant l'année 2013, marquée par de faibles volumes de transactions sur la Cote, et de nombreuses fluctuations de cours au gré de l'évolution de la situation politique, sécuritaire, et socio-économique du pays.

Après avoir perdu -7,63% en 2011 et -3,02% en 2012, l'indice TUNINDEX a affiché, pour toute l'année 2013, sa troisième baisse annuelle consécutive avec une perte de -4,33%. L'Indice a clôturé au 31 Décembre 2013 à 4.381,32 points (contre 4.579,85 points en 2012).

Pour sa part, l'Indice TUNINDEX 20 a chuté de -2,16% sur l'année 2013, en clôturant à 1.753,16 points contre 1.791,82 points en 2012.

Sur l'ensemble du marché, le volume global des transactions s'est élevé à 3.885 millions de dinars durant l'exercice 2013 contre 2.930 millions de dinars en 2012, marquant ainsi une hausse de 32,6%.

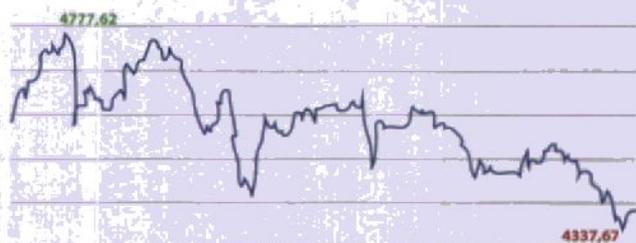
Cette hausse est essentiellement due à l'accroissement remarquable du volume des «enregistrements» de 811 millions de Dinars en 2012 à 2.295 millions de dinars en 2013 (soit 182,9%).

Par contre, le compartiment principal de la Bourse, «la Cote», a enregistré une baisse du

volume des transactions de -26,2%, chutant de 2.077 millions de dinars au 31/12/2012 à 1.533 millions de dinars au 31/12/2013.

La capitalisation boursière du marché a atteint un montant de 14.093 millions de dinars contre 13.780 millions de dinars à la fin de l'année 2012, enregistrant ainsi une hausse de 313 millions de dinars (soit 2,27%), et ce consécutivement aux nouvelles introductions en bourse et aux levées de capitaux des sociétés cotées.

Indice Tunindex 2013



Le cours de l'action Banque de Tunisie a varié au cours de l'année 2013 entre un minimum de 8,400 dinars et un maximum de 13,050 dinars. Ces pics ont été atteints au cours des mois de Novembre et Juin 2013. Le cours de clôture de la séance de bourse du 31 Décembre 2013 s'est établi à 9,300 Dinars.

5.930.365 actions Banque de Tunisie ont été traitées sur la Cote de la Bourse au cours de l'année 2013, pour un montant global de



Agence de la Banque de Tunisie à Zarzis, installée depuis 1929.

61,8 millions de Dinars et un total de 11.694 échanges.

La capitalisation boursière de la Banque de Tunisie s'est élevée à 1.395 millions de Dinars, première capitalisation du marché.

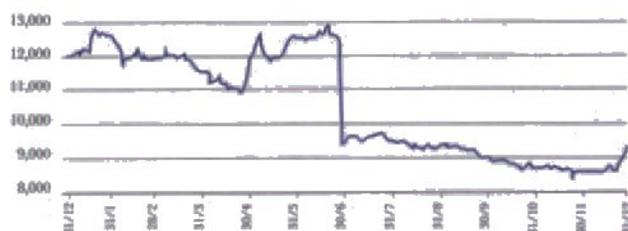
Par ailleurs, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 juin 2013 a décidé d'augmenter le capital de 112.500.000 dinars à 150.000.000 dinars, par incorporation de réserves et l'émission de 37.500.000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle pour trois actions anciennes.

Enfin, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel - BFCM, qui détenait directement 22.500.000 actions et droits de vote représentant 20 % du capital de la Banque de Tunisie, a franchi à la hausse, le 11 Janvier 2013, le seuil de 20% du capital, et ce, suite à l'acquisition par voie d'enregistrement en bourse de 14.633.340 actions, représentant 13,007% du capital.

Suite à cette acquisition, la Banque Fédérative du Crédit Mutuel détient, à cette date, 37.133.340 actions, représentant 33,007% du capital et 33,9% des droits de vote de la Banque de Tunisie.

	2009	2010	2011	2012	2013
Cours de l'action BT (en dinars)	97,000	11,620	10,720	12,000	9,300
Nombre d'actions	11 250 000	112 500 000	112 500 000	112 500 000	150 000 000
Fonds propres (après affectation) / nombre d'action	36,626	3,918	4,190	4,494	3,602
Price Earning Ratio (P.E.R.)	16,5	23,5	20,9	21,3	18,9
Capitalisation boursière (en milliers de dinars)	1 091 250	1 307 250	1 206 000	1 350 000	1 395 000
Capitalisation boursière / Fonds propres	2,65	2,97	2,56	2,67	2,58

Evolution du cours de l'action Banque de Tunisie au cours de l'Année 2013



DÉVELOPPEMENT ET MODERNISATION

Evolution de l'effectif

Au 31 Décembre 2013, l'effectif permanent de la banque totalise 930 personnes dont 171 contractuels soit une évolution de 2% par rapport à l'année 2012.

Le recrutement de 52 personnes en 2013 a concerné essentiellement 26 cadres et 26 employés.

La Banque de Tunisie a enregistré également au cours de l'année 2013 le départ de 30 personnes dont 16 cadres.

La moyenne d'âge des employés de la banque s'est stabilisée à 43 ans, même niveau que celle de l'année précédente, avec une moyenne d'ancienneté de l'ordre de 17 ans.

La formation

Les actions de formation se sont poursuivies en 2013 pour développer les compétences du personnel de la banque et lui permettre d'acquérir et de maîtriser de nouveaux savoir - faire indispensables pour faire face aux changements structurels et organisationnels qui touchent le secteur.

Ces actions de formation ont porté essentiellement sur les domaines financiers, commercial, gestion

des risques et Audit. Elles ont été principalement organisées dans le cadre du séminaire en intra - entreprises et auprès des organismes spécialisés.

Le Budget alloué à la formation professionnelle est arrêté à 293 mille dinars contre 187 mille dinars une année auparavant.

Dans ce sens, la Banque de Tunisie a procédé à l'installation d'un espace de formation aménagé en tant qu'agence virtuelle avec le lancement en parallèle du 1er cursus de formation dédié à de nouveaux responsables de point de vente.

Le réseau de la Banque de Tunisie

La Banque de Tunisie a poursuivi ses efforts au cours de l'année 2013 en vue d'élargir son réseau commercial par des acquisitions de plusieurs terrains et locaux.

L'objectif étant d'équiper les nouvelles zones de développement du pays ainsi de renforcer sa présence sur les nouvelles agglomérations et les nouveaux centres économiques et administratifs.

Aussi, afin de mieux séduire la clientèle et de mieux se positionner face à la concurrence, la Banque de Tunisie a effectué également au cours de cette année d'importants travaux d'aménagement de plusieurs points de vente.

EVOLUTION PREVISIONNELLE DE L'ACTIVITE

Les prévisions relatives à l'année 2014 parient sur une reprise au niveau de l'investissement mais dont l'évolution est fortement tributaire du rétablissement de la confiance et l'appui à apporter aux opérateurs économiques en difficulté.

Selon le communiqué du conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie ainsi que le budget économique national de l'année 2014, on pourrait retenir les hypothèses macroéconomiques suivantes :

- Apparition de prémices d'amélioration de l'économie nationale au début de l'année 2014 et ce en continuité avec la reprise de la croissance économique en 2013.
- Un objectif de croissance du PIB de 4% a été fixé dans le cadre du Budget économique avec un déficit budgétaire de l'ordre 5,7% et une dette publique qui représente 49,10% du PIB. Il à signaler que les institutions internationales sont plus réservées sur l'évolution du PIB. En effet, le Fonds monétaire international a prévu un taux de croissance de 3,7% contre 2,5% prévu par la Banque mondiale. Conduisant ainsi la Banque Centrale de Tunisie à prévoir un taux d'évolution de 2,8% en 2014.
- Hausse du rythme de la production dans le secteur industriel surtout dans les industries exportatrices et dans les secteurs qui ont été affectés par l'arrêt de l'activité de production

et du transport à l'instar des industries non manufacturières

- Evolution de 3% du budget de l'Etat dont 17% des dépenses seront consacrées au développement.
- Réduction de la part de la dette extérieure dans le PIB à 7,3%
- Augmentation prévue des investissements de 8%.

Dans ce cadre, la Banque de Tunisie mettra tout en œuvre en 2014 pour la réalisation des objectifs fixés dans son plan d'action dont particulièrement :

- Le développement de sa part de marché en matière de dépôts et de crédits à la clientèle.
- Renforcement de la politique commerciale.
- Recrutement de jeunes cadres pour couvrir le besoin de l'expansion du réseau d'agences de la Banque de Tunisie.
- L'implantation de nouvelles agences ainsi que l'accompagnement et l'assistance de sa clientèle.
- L'amélioration de sa performance financière afin de mieux reconforter sa position dans le secteur bancaire tout en poursuivant l'effort de provisionnement et de renforcement des fonds propres.
- La préservation de sa politique de maîtrise des risques ;
- La poursuite des actions de modernisation du système d'information en vue de soutenir l'activité de la banque.



Agence de la Banque de Tunisie à Menzel Bourguiba, ex FERRYVILLE acquise en 1923.

La Banque prévoit durant l'année 2014, une progression du Produit Net Bancaire de 11,09% pour atteindre 199.739 mille dinars générée par une croissance de ses Produits d'exploitation bancaire de l'ordre de 14,15%.

En poursuivant sa politique de maîtrise des frais généraux, la Banque de Tunisie devrait pouvoir dégager un Résultat Brut d'Exploitation en augmentation de 13%.

Selon les prévisions établies, les dépôts de la clientèle de la Banque de Tunisie vont évoluer

à un rythme de 8% courant l'année 2014 pour atteindre 2.895 millions de dinars à la fin de l'exercice.

Les crédits nets à la clientèle évolueront à un rythme de 7,10% pour atteindre 3.274 millions de dinars à la fin de l'exercice 2014.

Au cours de l'exercice 2014, la Banque de Tunisie compte poursuivre son programme d'organisation interne pour mettre en place les assises fondamentales d'un système de contrôle interne adéquat et efficace.

